

## Une minute de silence Pour se faire entendre

Voilà des années que nous, professionnels de santé, dénonçons la dégradation des conditions d'exercice, les réductions de lits et d'effectif.

Nous l'avons fait sur tous les tons, en alexandrins, en langue des signes, en chanson ...

Mais nous n'avons pas été entendus.

Nous avons alerté sur la dégradation du système de santé, mais rien n'y a fait, les suppressions ont continué.

Nous avons eu un espoir en 2020, il semblait que nos tutelles comprenaient enfin la nécessité de redonner une place centrale aux professionnels compétents dans la gestion de la crise sanitaire et, au-delà, dans celles des établissements de santé.

Mais l'espoir fut de courte durée et la destruction de l'hôpital public a continué à l'instar des suppressions de lits.

Aujourd'hui, nous nous interrogeons sur les objectifs du gouvernement, souhaite-t-il vraiment un système de santé public efficient ou fait-il le choix d'un hôpital entreprise qui doit faire du profit ?

L'absence du sujet de la santé dans les discours des candidats aux présidentielles n'est pas fait pour rassurer...

Nous, professionnels de santé, sommes profondément attachés à l'hôpital public, à ses valeurs, mais nous n'avons plus les moyens d'exercer dans le respect de celles-ci et nous perdons le sens de notre travail.

C'est pourquoi, depuis plusieurs semaines, le Syndicat CNI soutient et a rejoint le mouvement national de la minute de silence pour qu'ensemble, unis à travers la France, les professionnels de santé soient entendus.

Dans l'intérêt de tous, chaque vendredi, nous faisons raisonner notre silence pour dénoncer l'inacceptable : l'anéantissement de l'hôpital public !

Céline DUROSAY  
Secrétaire nationale  
07.86.20.16.11  
[secretariatnationalcni@gmail.com](mailto:secretariatnationalcni@gmail.com)